

Association Windsurf Aubeois

Siège : Maison des lacs - Mesnil Saint Père

Courrier : AWA - 2 rue Cdt Deglane 10000 Troyes.

Email : claudeawa@bbox.fr Port : 0608029021

AWAIENS AWAIENNES ,

Convocation à l'Assemblée Générale

Maison des Lacs, Mesnil Saint Père

Samedi 4 février 2023 à 17 heures

Ordre du jour :

- Rapport moral du président et bilan de la saison 2022
- Rapport financier de l'exercice 2022
- Compte rendu des manifestations de la saison
Manifestations en prévision pour la saison 2022

« Mini Troc AWA » **Vente de matos Gun sails remisé à 25%...**

Vous pourrez également apporter votre matos .. !!

Pour clôturer l'AG : **Kir cassis de bourgogne ...**

et les fameux canapés de Dolorés

et bien évidemment « **La tireuse à bière** »

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Et pour continuer la soirée

Paëlla royale « traiteur » servie à l'assiette ...

salade de fruits exotiques

Boissons ---- Café

Participation 15€ Voir réservation ci dessous ..

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Comme tous les ans, l'assemblée générale est l'occasion de compter

nos forces. Elle est l'occasion de faire le point de nos besoins, de nos envies, de nos projets. Elle nous permet aussi d'échanger en toute décontraction.

Votre présence nombreuse à l'assemblée générale exprimera votre soutien à l'action **des membres du bureau de l'AWA** et fait aussi notre légitimité devant les instances du Département.

Afin de préparer « dans les meilleures conditions » ; l'apéritif de clôture de la réunion comme celle de « la paëlla royal »

, soyez sympas de nous **INFORMER DE VOTRE PRESENCE avant le 30 /01**

Egalement très IMPORTANT : si vous êtes dans l'impossibilité d'être présent, **Impératif** de retourner le **pouvoir** ci-après à :

Claude MARCHAND **AWA** » 2 rue Cdt Deglane 10000 TROYES ,
par email: claudeawa@bbox.fr

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Cotisations pour la saison 2023 par « naviguant ».

40€ par adulte à l'ordre de l'AWA

couvrant « la Redevance de navigation et la cotisation AWA »

Enfant à charge « gratuit »

Règlement par Virement bancaire souhaité ...

(IBAN:FR76 1100 6100 1252 1041 7539 243

BIC : AGRIFRPP810)

Le bureau, qui vous remercie.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Pouvoir :

Mme, Mrdéclare donner
pouvoir à pour me
représenter à l'Assemblée Générale de l'AWA du samedi 4 février 2023

Fait à, leSignature :

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Soirée Paëlla – royale « traiteur»

Mme, Mrs'inscrit pour la paëlla-royale

du samedi **4 février** 2023

Nb d'adultesx 15 € =€

Nb d'enfants - de 10 ans Gratuit.

Règlement souhaité par virement

(IBAN:FR76 1100 6100 1252 1041 7539 243

BIC : AGRIFRPP810)

Réponse Impérative avant le 30 janvier 2023

par email à claudewa@bbox.fr ou par SMS sur le 06 08 02 90 21

Le Bureau,